

## ENQUÊTE ET JUSTICE SOCIALE DANS *L'AFFAIRE SAINT-FIACRE* DE GEORGES SIMENON

**Armand Koffi YAO**

Département de Lettres Modernes  
 Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)  
[yaoarmandci@gmail.com](mailto:yaoarmandci@gmail.com)

**Résumé :** Les actes de justice ou ceux qu'elle infléchit sont présents dans la littérature depuis bien des lustres. Déjà dans la littérature du Moyen-âge, les jugements d'Ysengrin le loup à l'encontre de Renart dans le *Roman de Renart* sont, à bien des égards, les prémices de ce qu'il sera convenu d'appeler plus tard, des procédures judiciaires. La fascination qu'exerce le microcosme de la justice sur les écrivains est si forte qu'elle a même engendré une mythologie singulièrement portée par la littérature policière, genre apparu sur l'échiquier littéraire au XIXe siècle. Ainsi, les figures de malfaiteur et d'enquêteur tout comme les actes finaux, réparateurs de tort qui les impulsent, sont-ils devenus des banalités dans tout écrit qui se réclame du genre. *L'Affaire Saint-Fiacre*, un roman policier de Georges Simenon ne déroge pas aux modalités ci-dessus évoquées. Sur la base de cette matrice, cet article a pour objet d'analyser la façon dont la justice sociale se manifeste à travers les actes du détective.

**Mots clés :** Acte de justice, Détective, Justice sociale, Malfaiteur, Roman policier

### **Investigation and social justice in *The Saint-Fiacre affair* by Georges Siméon**

**Abstract:** Acts of justice or those that it alters have been present in literature for many ages. Already in the literature of the Middle Ages, the judgments of Ysengrin the wolf against Renart in the *Roman de Renart* are, in many respects, the beginnings of what will later be called legal procedures. The fascination that the microcosm of justice exerts on writers is so strong that it has even generated a

mythology singularly carried by detective literature, a genre that appeared on the literary chessboard in the 19th century. Thus, the figures of criminal and investigator as well as the final acts, repairers of harm that drive them, have become commonplaces in any writing that claims to be of the genre. *L’Affaire Saint-Fiacre*, a detective novel by Georges Simenon does not derogate from the terms mentioned above. Based on this matrix, this article aims to analyze how social justice is manifested through the actions of the detective.

**Keywords:** Act of justice, Criminal, Detective, Detective story, Social justice

## Introduction

Les origines de la littérature policière varient d’un critique à un autre. Certains, à l’image de Régis Messac font remonter à *Œdipe-roi* de Sophocle les ébauches du genre. Pour eux, la damnation d’Œdipe suite au meurtre qu’il a commis sur la personne de Laïos son père, sont des modalités qui, sensiblement, orientent la trame de ce récit vers un itinéraire policier. Mais cette posture ne fait pas l’unanimité en ce que, pour nombre d’exégètes, la littérature policière ne peut prendre forme dans un environnement dans lequel est inexistant le corps social qu’est la police. Selon eux, c’est à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>1</sup> surtout à compter de la naissance de la police en Europe que l’on pourrait conférer le statut de policier à une œuvre qui, structurellement, souscrit à ses ressources. En dépit de cette querelle et de bien d’autres dont le genre est régulièrement l’objet, une constante tridimensionnelle demeure néanmoins régulière dans l’ossature de tout récit soumis à une indexation policière : un crime, une enquête et un

---

<sup>1</sup> Jean Bourdier dans *Histoire du roman policier* (1996, p. 39) écrit que « Robert Peel, a fondé en 1829 la Police métropolitaine de Londres qui ne tarde pas à prendre le nom de (...) Scotland Yard. »

dénouement. N. Spohner (2007, p. 6) en convient : « Les textes fondateurs de la littérature policière sont des récits de détection dont les éléments de base sont un crime, un enquêteur qui recherche un coupable jusqu'à la résolution de ce qui était une énigme. »

*L’Affaire Saint-Fiacre* de Georges Simenon ne déroge pas aux modalités susmentionnées. En effet, suite à la mort de la comtesse de Saint-Fiacre, une enquête a abouti à l’arrestation des criminels. Le maître d’œuvre de ses opérations est le commissaire Maigret dont l’action a permis de refermer la parenthèse douloureuse. Se révèle à travers ces lignes, la dimension sociale du détective, ce « héros du Bien » selon la formule de J. Dubois, (2006, p.98). Ce dispositif sémiotique inhérent à ce personnage, en tant qu’il contribue dans la trame romanesque à raffermir la sociabilité, a retenu notre attention. Le sujet qui ensuit est ainsi libellé : « Enquête et justice sociale dans *L’Affaire Saint-Fiacre* de Georges Simenon. » La perspective induite par ce sujet admet que de l’environnement vicié par les actes du hors-la-loi, résulte une socialité dans les actes de l’enquêteur, ce qui en fait un personnage avec un puissant intérêt discursif. Comment, alors, Georges Simenon s’y est-il pris pour mettre en évidence un tel projet ?

La sémantique opératoire qui en suit, requiert comme réponse à apporter à cette problématique le recours aux mécanismes de la sémiotique. Cette méthode d’analyse littéraire, parce qu’elle sert à « construire la figure dynamique rendant compte de la production de l’idée » (Anne Hénault, 1993, p.17) et accorde la précellence à « l’étude du fonctionnement de certaines techniques mises au point pour communiquer en société » J.-M. Klinkenberg (1996, p.23) est choisie pour soutenir notre analyse. Cette réflexion est portée par trois piliers. Un premier s’attelle à exposer le motif de l’action. Un deuxième mentionne l’enquête du

détective quand le troisième a pour objet de révéler les éléments qui contribuent à ressouder le tissu social dont le détective est porteur de la cause.

### 1. Plantons le décor

*L’Affaire Saint-Fiacre* est un roman policier à énigme. Ce type de romans est ainsi défini :

Prenez un espace restreint, voire clos ; des personnages tantôt témoins, suspects, certains victimes ou finalement coupables. Ajoutez-y un soupçon de suspense et un brin de mystère. Agrémentez le tout d’un crime suivi d’une enquête menée par un détective hors-pair pour terminer sur une résolution finale. Vous obtiendrez un roman à énigme dans la plus pure tradition anglo-saxonne.<sup>2</sup>

Le début de l’œuvre est un récit somme toute assez singulier. Un 1<sup>er</sup> novembre, le commissaire Maigret de la police judiciaire de Paris qui réside à Moulins reçoit un message de la police municipale de cette ville via une lettre anonyme l’informant de l’imminence d’un crime à l’église de Saint-Fiacre, une localité proche de Moulins. La note est ainsi libellée : « Je vous annonce qu’un crime sera commis à l’église Saint-Fiacre pendant la première messe du Jour des morts » (G. Simenon, 2003, p.9). L’église en question est celle que fréquente Maigret. Le jour suivant, c’est-à-dire le 2 novembre jour d’hommage aux morts, il se rend à l’église non seulement pour s’acquitter d’un devoir spirituel mais aussi par acquit de conscience par rapport à la mort programmée d’un paroissien. Comme la mort prochaine de ce fidèle est un événement annoncé et donc su, là-dessus Maigret un peu dubitatif, se pose des questions : l’information est-elle une blague de mauvais goût ou est-elle

---

<sup>2</sup> Le roman policier à énigme consulté sur [medialandes.fr](http://medialandes.fr) le 8 juin 2022.

vraie ? Pour parer à toute éventualité, il se fond dans la foule et ouvre les yeux.

### **1.1. Un crime mystérieux**

De nombreuses personnes sont présentes à la messe parmi lesquelles se trouve la comtesse de Saint-Fiacre. De sa place, Maigret a une vue panoramique de la salle. Il l'aperçoit qui « s'installa sans bruit (...) sur une stalle dure en vieux bois tout poli » (G. Simenon, 2003, p. 12) à une place qui lui a toujours été réservée. Pendant l'office religieux, Maigret remarqua que « personne ne s'était approché d'elle » (G. Simenon, 2003, p. 35). À la fin, alors que la chapelle se vidait de son monde, il la vit figée à sa place. Intrigué par son immobilité, il alla toucher son épaule « et le corps vacilla, comme si son équilibre n'eût tenu qu'à un rien, roula par terre, resta inerte. La comtesse de Saint-Fiacre était morte » (G. Simenon, 2003, p. 16).

Ni la mise en garde de la police municipale de Moulins ni la présence d'un œil avisé comme celui de Maigret, ce commissaire de police judiciaire n'ont pu empêcher le crime qui, relativement à son mode opératoire, semble être un crime parfait, donc déroutant pour tout esprit logique et rationnel. On fait le rappel des choses : au cours d'une messe en la chapelle de Saint-Fiacre, messe fourmillant de monde, un meurtre a été perpétré et la victime n'est seulement découverte qu'à la fin de l'office religieux ! En tout état de cause, ce meurtre est mystérieux. Il faut tirer au clair l'affaire qu'il implique d'autant plus que la main qui a fait passer la comtesse de vie à trépas a occasionné un désordre tant social que psychique. En effet, à Saint-Fiacre où la vie s'est toujours déroulée sans incident majeur, le crime anonyme contre la comtesse est dans toutes les pensées. Il est devenu le principal sujet de discussion et l'objet d'une commune inquiétude car ne sachant pas de quoi il retourne et ne

sachant pas non plus s’il est la première d’une série, chacun craint pour sa vie et tout le monde est à cran. Ce meurtre a donc installé une atmosphère psychotique. Par-là, la victime du meurtre est la communauté tout entière et le meurtre même, « une tache dans l’ordre (normal des choses) » (M. Lits 1989, p.112). Un habitant affecté par cette situation nouvelle, psychogène, étale son état d’âme plaintif : le bourg vécut « des années et des années sans un petit incident sans rien qui vînt rompre la monotonie des jours. Et puis, tout d’un coup, des événements incompréhensibles » (G. Simenon, 2003, p. 68). Narrativement, ce crime fait naître « un trouble dans la causalité (de l’action romanesque) » (R. Barthes, 1964, p.191) car sitôt perpétré, il motive la trame policière à travers des postures inquisitrices qui sondent le patrimoine de l’incertitude : qui en est l’auteur ? Quel est son mobile ? À ce stade du récit, ces questions sont sans réponse quoiqu’un personnage connaisse le tueur, « l’assassin rigoureusement le seul à être au courant de son crime » (G. Simenon, 2003, p. 157). Comme ce dernier ne se dénonce jamais, volontairement du moins, la situation d’aporie dans laquelle le mystère de la mort de la comtesse plonge le lecteur, le récit et les autres personnages, introduit de plain-pied dans les interstices de l’énigme. De là, procède le désordre, le corollaire de l’énigme comme le fait si bien savoir U. Eisenzweig (1983, p.123) : « Le meurtre est l’acte de dislocation par lequel l’innocence se perd et l’individu et la loi en arrivent à s’opposer l’un à l’autre. »

## 1.2. *La fracture sociale*

En de telles circonstances, du fait que la paternité du désordre social ne soit pas encore établie, tout le monde est suspect. En ce début de récit, l’inconnaissance par la quasi-totalité des personnages, de l’identité du criminel fait naître des vocations d’enquêteur. Les postures et propos

tendancieux de ces détectives de circonstances, combinés au mystère qui entoure le meurtre, ont pour conséquences fâcheuses, la dislocation des liens sociaux : les personnages se regardent en chien de faïence et des regards suspicieux trouvent dans une attitude équivoque, un indicateur de culpabilité. Même Maigret n'échappe pas à cette épreuve. Le médecin qui a fait les premiers constats d'usage sur la dépouille de la comtesse de Saint-Fiacre le toise, avec des propos inquisiteurs : « Entre nous, je serais curieux de savoir par quel hasard vous étiez précisément à l'église ce matin » (G. Simenon, 2003, p.29). C'est le même état d'esprit qui se lit dans « l'interrogation soupçonneuse que contenait le regard ardent du prêtre. Qui êtes-vous ? Questionna enfin celui-ci » (p.16). La méfiance est grande tout comme le désordre social qui découle de cette situation trouble. « Le désordre appelle le désordre » (G. Simenon, 2003, p.56) avise à ce propos, Maigret. C'est à ce désordre que ce dernier, un brin thaumaturge et issu de la force publique doit contribuer à mettre fin par tous les moyens. « Tout policier de roman n'est-il pas, aussi, un magicien (capable de tout) ? », se demande A.-M. Boyer (1995, p.70). Dans ce sens, le genre policier, apologue par principe et dans lequel le crime ne saurait ni prospérer ni émuler, a un cahier des charges pétri de conventions qui fondent son caractère normatif. Cette doxa anastomotique qui raffermi sa nature fait dire à D. Fondanèche (2000, p.4) que « le roman policier est (...) la trace romanesque d'une quête ayant pour but de rétablir un équilibre qui a été rompu par la transgression sociale. » Pour accéder à ces principes, le texte invite à une enquête au cours de laquelle tous les suspects seront interrogés et sondés dans les moindres détails. Le comte de Saint-Fiacre, l'un des principaux suspects le dit si bien : « En bonne logique nous pouvons presque tous être considérés comme des coupables possibles » (G. Simenon, 2003, p. 152).

## 2. L’enquête ou la part belle narrative faite au détective

Littéralement, une enquête est une recherche méthodique d’informations. Elle a pour objet de démêler le vrai du faux dans un fatras d’indications présomptives. M. Chattam (2018, p. 514) le dit : il s’agit de « traquer une vérité dans les replis des histoires et des secrets. » L’enquête policière s’inscrit dans les estampilles de cette désignation. Le but à lui assigné est d’arriver à révéler l’identité du coupable dans une masse de suspects. C’est là l’essence même du roman policier. U. Eisenzweig (1983, p. 115) en situe la portée : « L’intérêt du récit policier provient de la dialectique de l’innocence et de la culpabilité. » La charge de mener l’enquête est dévolue à un détective. Ici, il s’agit de Maigret. En révélant l’identité du coupable et les raisons qui l’ont poussé au crime, il blanchira conséquemment ceux qui ont été accusés à tort, ce qui permettra « de renouer le pacte social, de restaurer l’ordre des choses et des mots en recomposant le récit absent » (F. Évrard, 1996, p. 96). Mais les enquêtes policières ne sont pas identiques dans tous les romans. N’étant assujetties à une quelconque analogie narrative, les enquêtes s’éploient, en effet, selon l’orientation que chaque auteur leur donne. C’est dire que, autant il y a des enquêtes qu’il y a des détectives, chacun procédant en fonction de son domaine d’innutrition. N. Spehner (2000, p. 18) l’admet autrement : « De manière générale le personnage de l’enquêteur s’incarne de mille et une manières. Cela va du détective privé, professionnel ou non, au simple citoyen, à la ménagère en passant par le prêtre, l’avocat, le libraire et j’en ometts. » Même si les enquêtes ne sont pas similaires, elles reposent néanmoins sur quelques constituants de base qui se retrouvent toujours dans différentes œuvres avec des dosages et ferveurs diversement quantifiés : chercher les indices et les faire parler. Qu’en est-il de l’enquête dans *L’Affaire Saint-Fiacre* ?



Maigret culpabilise après la mort de la comtesse. Il vit cette mort comme un échec et un affront autant à sa personne qu'à l'institution qu'il représente et dont il incarne les valeurs. Il conçoit donc qu'il n'a pas été à la hauteur de l'événement dans sa confrontation initiale avec l'assassin. L'enquête dont il finit par concéder subtilement le relais à Maurice de Saint-Fiacre exprime non seulement l'idée qu'il a perdu le fil des événements mais aussi sa déprime, son mal-être puisque c'est en même temps en sa présence et à son insu que le crime a été commis. Dans un état psychique où le moral est au plus bas, des sentiments diffus l'animent, ceux de frustration occupent le devant de la scène. Le policier qu'il est ne peut se pardonner ce camouflet. Il étale son état d'âme mélancolique : « Là-bas, quelque chose l'écoeurerait, l'indignait » (G. Simenon, 2003, p.43). En outre, en ces lieux, à cause de son échec inaugural, il est objet de railleries : « Paraît qu'il est venu par rapport à la vache qui a crevé l'autre semaine chez Mathieu » (G. Simenon, 2003, p.47). Pour sa part, en remportant la première bataille, l'assassin a pris une indéniable ascendance psychologique sur Maigret. N'a-t-il pas frappé qui il voulait et là où bon lui semblait ? C'est donc lui qui, jusqu'ici, donne le tempo de l'action, fixe les règles du jeu. Cette situation, marquée du sceau de la limpidité de sa volonté ne le déifie-t-il pas dans une certaine mesure ?

Implicitement, ce meurtre se lit comme une bravade lancée par le criminel à la société et à ses valeurs que garantit la force publique. De la sorte, en tant que policier, Maigret est protecteur de ces valeurs. Il ne peut abandonner la partie malgré son échec inaugural et la tournure des événements qui sont en sa défaveur. Alors, pour remettre son état psychologique à l'endroit et accéder à une sorte de catharsis, il se doit de surmonter ce qu'il estime comme un cuisant revers pour apaiser les consciences dont la sienne. Il se

nourrit pour cela de la volonté d’expulser de la société, le perturbateur de l’ordre social en s’attelant à donner des réponses et satisfaire aux préoccupations de tous qui se formulent en ces termes : qui est l’auteur du coup et quel motif sous-tend son acte ?

Les suspects ne manquent pas mais ceux que Maigret pressent sont au nombre de cinq : « Des cinq individus qui gravitaient autour de la comtesse...cinq individus qui avaient intérêt à sa mort (mais) un seul a osé...un seul a tué » (G. Simenon, 2003, p.163). Si la base de ses suspects est aussi large, c’est parce que Maigret n’est pas suffisamment sûr de ses impressions et de ses déductions de départ. La mort de la comtesse est donc une véritable énigme qui se présente à lui, qui le trouble et, dans une certaine mesure, le discrédite : c’est, en effet, au nez et à sa barbe que la comtesse a été tuée. Au demeurant, comme l’enquête menée par Maigret est une tentative « de comprendre les éléments d’une histoire qui lui est extérieure » (J. Dubois, 2006, p.100), il se doit d’explorer toutes les pistes au risque de faire fausse route, d’abandonner la proie pour son ombre. Ainsi, va-t-il tâtonner, s’engager dans des impasses, s’y perdre, revenir sur le bon chemin avant de crier, jubilatoire, *eurêka*. Voici les suspects.

### **2.1. Le comte de Saint-fiacre, un fils matricide ?**

Le premier à être soupçonné est le comte de Saint-Fiacre, le fils de la victime. Il est arrivé à Saint-Fiacre le jour-même en provenance de Paris dans « une petite auto de course » (G. Simenon, 2003, p.30) pour demander à sa mère de lui prêter de l’argent pour soutenir son train de vie dissolu et dispendieux. Ces deux personnages ont déjà eu à faire face à de nombreux démêlés à cause du train et du rythme de vie du fils que la mère n’arrivait plus à soutenir autant moralement que financièrement : par ses folles et oiseuses

dépenses, le comte consumait l'héritage des Saint-Fiacre. Le comte est donc le suspect putatif de premier ordre en ce que la mort de sa mère, en même temps qu'elle le débarrasse d'un rabat-joie, lui octroie une substantielle rente viagère qu'il peut dilapider à sa guise. C'est un suspect « assez grossier, assez convenu » selon le mot de J. Dubois (2006, p. 90). Comme c'est à lui que le crime profite, et certainement trop pressé d'hériter, il peut être tenté de perpétrer ce matricide sur une mère déjà mal en point et dont les jours étaient comptés à cause d'un « cœur très malade » (G. Simenon, 2003, p.18). À cause des soupçons de culpabilité que traîne Maurice de Saint-Fiacre, Maigret le sonde à plusieurs reprises pour connaître son emploi du temps la veille et le jour de la mort de sa mère afin de savoir s'il a posé à son encontre, un acte équivoque qui a conduit à sa mort. Ce suspect reconnaît même qu'à cause des termes de succession qui font de lui l'hoir principal des Saint-Fiacre, il est normal que les feux de suspicion le clignent : « S'il y a quelqu'un qui avait intérêt à la mort de ma mère...C'est moi » (G. Simenon, 2003, p.33) reconnaît-il. Mais malgré toutes les charges, il arrive à prouver son innocence. Lavé de tout soupçon, il arrache l'enquête aux mains de Maigret.

## *2.2. L'amant de la comtesse : le bouc-émissaire*

Jean Métayer le secrétaire particulier mais surtout actuel amant de la comtesse est le deuxième personnage dans l'ordre hiérarchique des suspects. Cela, parce qu'il traîne essentiellement un boulet : les habitants de Saint-Fiacre conçoivent mal, en effet, qu'il puisse exister une relation amoureuse vraie entre un jeune hère dont les parents ont été « ruinés par le krach d'une petite banque de Lyon » (G. Simenon, 2003, p.26) et une vieille héritière. Aux yeux des habitants, en plus d'être un étranger, il est aussi un saprophyte. Cette union, considérée comme morganatique

dérange, est abhorrée en ce qu’elle est comprise comme ayant visiblement pour objet de procurer gîte et couvert à un pauvre jeune homme venu d’ailleurs, par une dame sénile en manque de repères et dont le « besoin de tendresse » (G. Simenon, 2003, p. 33) fait bégayer la raison. D’ailleurs l’amant est qualifié de « maquereau » (G. Simenon, 2003, p.22) un terme hautement péjoratif pour désigner quiconque s’adonne ou soutient le commerce éhonté du sexe. Si l’amant est un maquereau, c’est que son inclination l’inscrit dans les termes étroits de la marginalité, ce qui pourrait raisonnablement lui conférer des germes de tueur. Pour prouver son innocence, il s’attache les services d’un avocat dont le rôle est d’arriver à disjoindre les filins de suspicion dans lesquels il est emmêlé. Mais pour quelles raisons valables et crédibles, Jean Métayer, nourri et blanchi par la comtesse serait-il tenté de mettre fin aux jours de sa protectrice surtout qu’il ne fait pas partie de ses héritiers ? Décision absurde si elle était avérée qui aboutit à cette question et sa réponse en simultanéité : « Était-ce bien lui qui avait intérêt à la mort de sa bienfaitrice ? (...) Non ! » (G. Simenon, 2003, p.91). Par ailleurs, la tenue vestimentaire dépenaillée, incommode au cours du deuil, le « pyjama rayé, d’une propreté douteuse » (G. Simenon, 2003, p.26) qu’il arbora un jour après la mort de la comtesse ne porte-t-elle pas l’empreinte symbolique de son sincère deuil ? N’est-elle pas le signe d’une totale affliction ?

### *2.3. Le prêtre de l’église : Achab<sup>3</sup> revisité ?*

Le prêtre de l’église de Saint-Fiacre est aussi dans l’œil du cyclone. Le comte de Saint-Fiacre qui s’est mué en enquêteur à la suite de Maigret estime que la fracture entre l’institution

---

<sup>3</sup> Achab est un personnage biblique. Roi d’Israël, il convoite la vigne de Naboth, un vigneron. Le souverain lui propose de la lui acheter mais il refuse. En fin de course, Naboth est tué par lapidation.

religieuse et la comtesse aurait pu provoquer le crime. Celui-ci aurait pu résulter du discrédit que les mœurs légères de la comtesse jetteraient sur l'institution. La comtesse, nymphomane et cougar qui « fait scandale par (cette) conduite » (G. Simenon, 2003, p.152) elle qui, régulièrement, met dans son lit de jeunes garçons, inviterait à l'extirper de la congrégation. Les remontrances relatives à son inconduite auraient pu l'inciter à arrêter le financement des œuvres de l'église. Or en la tuant, le contrat de bail signé depuis belle lurette suivrait son cours. La solution radicale de sa mise à mort aurait pu être celle convenue. Mais, ni le samedi ni le dimanche, jour de la messe, il n'y a eu de contact entre le prêtre et la comtesse. Il ne pouvait donc pas être responsable du brusque décès de celle-ci.

Après l'audition de trois des cinq suspects, l'enquête est toujours au point mort. Il revient aux détectives (Maigret et son suppléant Maurice de Saint-Fiacre) de diriger leur regard et intérêt vers les autres accusés afin de satisfaire aux préoccupations autant des lecteurs que du reste des personnages.

### **3. L'objectif final : ressouder le tissu social**

Les trois premiers suspects écartés de la liste des meurtriers, les derniers du groupe des « cinq individus qui gravitaient autour de la comtesse » (G. Simenon, 2003, p. 163), sont un père et son fils, les gestionnaires du patrimoine des Saint-Fiacre. Ces figures familières du château sont l'un et/ou l'autre, en dépit de cette familiarité, forcément le (s) coupable (s). Citant à cette fin Conan Doyle, J. Bourdier (1996, p. 71) rappelle que « quand on a éliminé (...), tout ce qui est impossible, ce qui reste, si improbable que cela paraisse, doit être la vérité. » Le démasquement et l'arrestation du ou de ces criminels cloront le récit. Ces opérations ont lieu un jour radieux « une nuit claire et froide,

sans nuage » (G. Simenon, 2003, p. 178) à la différence du jour grisailleux « le jour sale qui pénétrait par une fenêtre » (G. Simenon, 2003, p. 17) qui ouvre le récit et qui apporte la mort. Par cette approche empreinte des diffus et grossiers aspects de la synergologie, l’auteur fait participer le temps aux variations du roman en lui affectant son effet modulaire. C’est dire qu’à travers l’expression du temps, se dévoilent elliptiquement les deux moments charnières du texte.

Ressouder le tissu social, implique, par ailleurs, d’identifier le (s) criminel (s) et de le (s) mettre hors d’état de nuire. Ces deux postulats relèvent du paradigme de la vérité dont le credo est formulé par ces mots de M. Lits (1989, p. 112) : « Servir la vérité, rétablir l’ordre (et) défendre les valeurs établies. » Cette action edificatrice, menée par Maigret et par la suite, par son relais, constitue « une tentative de rétablir l’équilibre social » comme le stipule J.-M. Adam, (2011, p.179). Comment ce principe se donne-t-il à voir dans *L’Affaire Saint-Fiacre* ?

### **3.1. La fin de la partie de cache-cache**

L’examen post-mortem pratiqué sur la dépouille de la comtesse des jours plus tard révéla que la mort de la comtesse a été provoquée par un violent choc émotionnel. Elle a, en effet, lu une fausse coupure de journal intentionnellement glissée dans son missel annonçant la mort accidentelle de son fils unique, Maurice de Saint-Fiacre grand noceur à Paris. Celui qui a agi ainsi savait que la diffusion d’une information faisant état de la mort brutale de son seul fils, finirait par porter le coup de grâce à la comtesse, elle qui, très affaiblie, en ce qu’elle « avait le cœur très malade » (G. Simenon, 2003, p.18) était sur la pente déclinante. L’audition des trois premiers suspects n’ayant pas donné de résultats probants, les espoirs de résolution de l’énigme de la mort de la comtesse se polarisent sur les

derniers suspects, un père et son fils qui, a priori, partagent le même dessein, forment la même entité, militent pour le même ordre.

Après avoir blanchi les premiers suspects, l'enquête s'attaque aux derniers d'entre eux. Il ne pouvait en être autrement relativement au monde manichéen de la littérature policière qui admet cette forme en diptyque des bons et des mauvais. Dans cette dernière catégorie, il y a d'abord Gautier-père, le régisseur des Saint-Fiacre. Il a joué un rôle prépondérant dans la vente de certains biens et dans les remboursements des impayés générés par les futiles dépenses du comte de Saint-Fiacre. En tant que gestionnaire des Saint-Fiacre, il connaît bien l'état de leurs finances qui ne faisaient que décliner. Le sachant, il pouvait être amené à tuer la comtesse dont la mort mettrait rapidement le fils prodigue sur la paille qui, en retour, lui vendrait le château pour une bouchée de pain. Mais le jour fatidique, il était à la chasse. N'ayant pas le don d'ubiquité, il ne pouvait, a priori, avoir d'interaction entre lui et la comtesse si tant est qu'il est admis, selon les premiers éléments de l'enquête, que le responsable de la mort de la comtesse a assisté à la messe. Penser ainsi, c'est faire fausse route, c'est oublier qu'un complot n'est pas un acte improvisé. Dès lors qu'il se trame, il admet des scénarii conçus à l'avance dont le conjurateur espère qu'ils feront mouche en temps opportun.

Il y a ensuite Émile Gautier. Il est le fils du régisseur. Ce personnage cultive à merveille les principes de l'insignifiance. Tout chez lui respire le caché et le feint renvoyant ainsi à des axiologies connexes : la sournoiserie et la duplicité. Il n'est apparu, en effet, que très épisodiquement et très subrepticement dans l'œuvre. Insaisissable, il se pose donc métaphoriquement en isotopie du faussaire, du trompeur, du Diable. Or le Diable est regardé avec suspicion car il traîne un lourd fardeau tributaire d'un système

sémiotique délétère dans lequel il a surtout tendance à embrouiller les certitudes et les crédulités pour atteindre ses objectifs. N'est-ce pas à raison, ce personnage de nombreux folklores qui fait figure de mauvais présage et qui prend toutes les apparences pour tromper son monde et lui infliger un destin tragique ? C'est dans cette convergence de données qu'il faut percevoir la haute opinion que Maigret avait d'Émile Gautier et qu'il en disait du bien. On lit à ce sujet : « Il était poli, bien élevé. À l'école, il avait dû être le préféré des instituteurs » (G. Simenon, 2003, p.117) ; il doit être « un employé modèle, en qui son directeur avait toute confiance » (G. Simenon, 2003, p.116). En partant de ces allures de gentilhomme qui ne sont en fait qu'une comédie très habilement jouée par un personnage chez qui triomphe le sournois, les arts du policier en ont fait un mytheme : l'ange de la mort, ce personnage apparemment avenant mais dont, en réalité, la noirceur du cœur et des actes est sans égal. Y. Reuter (2017, p.57) qualifie un tel être de « stratège de la dissimulation » quand pour sa part, A. Vanoncini (1993, p.11) le décrit comme le personnage qui « procède avec méthode et camoufle son délit avec rigueur. »

Par ailleurs, comme un aspect agréable comme celui qui propose souvent le Diable n'est pas forcément inductif d'un comportement de la même proportion entendu que « les personnes les plus austères peuvent être soupçonnées des pires atrocités » (G. Simenon, 2003, p.153) et, comme le soutient M. Lits (1989, p.109), « tout homme porte en lui certaines fautes cachées, inavouables, inavouées », son nom ne fut pas rayé de la liste des suspects. De toutes les façons, dans le roman policier à énigme, le coupable n'est en général pas étranger à la victime. Or Émile Gautier est un proche de la comtesse. Et pour cause.

Émile Gautier est agent à l'unique banque de Moulins dans laquelle logent des actes afférant aux légations voulues



par la comtesse ainsi que le compte bancaire de la famille. Il a donc accès à la confidentialité des données personnelles du lignage. Il connaît l'état des finances et les bénéficiaires de l'héritage des Saint-Fiacre de même que la santé chancelante de la vieille dame. Et comme il était l'ancien unique amant de la comtesse, « son protégé officiel » (G. Simenon, 2003, p.157) selon la formule euphémistique, au moment où il était dans ses bonnes grâces, elle avait couché son nom sur la liste des légataires. Or la comtesse a désormais un amant résident, Jean Métayer, qui bénéficie de toutes ses prodigalités. Le « testament risquait (alors) à tout moment d'être changé » (G. Simenon, 2003, p.158) au profit exclusif de ce dernier qui avait maintenant les faveurs de la comtesse. Que faire ? Rester inactif et voir la richesse lui filer entre les doigts ou agir par un acte perfide contre la comtesse avant qu'elle ne l'exhère ? Il décide d'agir et l'émotion suscitée par la fausse annonce du décès accidentel de son fils unique finit par achever la comtesse : « Une mort subite et c'était fini » (G. Simenon, 2003, p.158). La comtesse morte des mains de son amant, le missel contenant l'élément de la mort ayant disparu, dissimulé, le tour était joué et cette « crapule de la pire espèce » (G. Simenon, 2003, p.106) pouvait souffler. Le plan a fonctionné à merveille d'autant que dans le même temps une information persistante faisait état de ce qu'une « embolie » (G. Simenon, 2003, p.18) pulmonaire due au mauvais temps avait été fatale à la comtesse. Mais Émile Gautier ne put jouir de l'usufruit de son acte ignoble grâce à la perspicacité des enquêteurs.

### ***3.2. La fin du mystère et la distribution des satisfécits***

À l'issue de l'enquête, la vérité s'étale au grand jour. L'appât du gain a amené le père et le fils Gautier à fomenter un coup pour tuer la comtesse de Saint-Fiacre et faire accuser d'autres personnes. Mais comme aucun crime n'est parfait,

les enquêteurs ont découvert le pot aux roses, reconstitué la scène fatidique et mis les fauteurs de trouble sous l'éteignoir. Ainsi, le savoir que possédaient les criminels s'est répandu grâce à la perspicacité des détectives : tout est su dans les moindres détails. La légalité qui est consubstantielle à ce changement s'est imposée, la morale est donc sauvée. À propos justement du détective, redresseur de torts, U. Eisenzweig (1983, p.124) écrit que sa tâche « consiste à restaurer l'état de grâce dans lequel l'esthétique et l'éthique ne formaient qu'un. » E. Sue (1982, p.146) ne dit pas autre chose. Dans une expression allégorique, il écrit : « La JUSTICE tiendrait d'une main une épée, de l'autre une couronne : l'une pour frapper les méchants, l'autre pour récompenser les bons. » Alors dans cette situation, tous ceux qui ont été injustement soupçonnés et accusés ont été lavés de tout soupçon et ont recouvré une dignité qui, le temps de l'enquête, avait été mise à mal. À eux, dans une sorte d'expression d'exemplarité morale du récit, ont été affectées les marques d'estime et d'admiration car la morale est liée aux bonnes mœurs qu'ils ont eues en partage. Pour leur part, aux fomentateurs de la mort de la comtesse, le paradigme limbesque a été réservé. Cette dualité obéit à une juste rétribution des vices et des vertus.

Maurice de Saint-Fiacre le fils de la comtesse est incontestablement le « grand vainqueur » du bras de fer qui a opposé les protagonistes et tenu en haleine le lecteur dans cette œuvre consacrée aux aventures de Maigret. Expliquons pourquoi : alors que le commissaire Maigret avait peine à dénouer les fils d'une intrigue diablement orchestrée par les Gautier, Maurice de Saint-Fiacre prend les rênes de l'enquête. Il devient le relais de la narration. Le récapitulatif qu'il a fait des événements antérieurs a permis de confondre les Gautier. Il réussit là où le commissaire a échoué. Mais il partage avec celui-ci, les mérites de ce succès dans une sorte

d'allusion au tandem Holmes-Watson de Conan Doyle. « Il n'est pas de rôle qui n'engendre une fonction d'auxiliarité ou de lieutenance » assure J. Dubois (2006, p. 93). D'ailleurs, vers la fin de l'œuvre, Maigret, très humble, s'inclina devant la virtuosité de ce fin limier et l'en félicita quand il alla « serrer la main de Saint-Fiacre » (G. Simenon, 2003, p.178).

Au demeurant, le temps de clore l'œuvre, le statut d'enquêteur de Maurice de Saint-Fiacre en a fait, de facto, le nouveau personnage principal, c'est-à-dire celui qui, pendant un temps, est « placé en quelque sorte au-dessus du reste de l'humanité » (G. Simenon, 2003, p.162). Il domine la scène finale, monopolise la parole, tous ses faits et gestes sont révélés et les autres personnages l'écoutent avec intérêt comme s'ils savaient que la fin de l'histoire lui donnerait raison. Par exemple quand il commence son exposé explicatif de la mort de la comtesse, on l'écoute religieusement : « Chacun cessa de mastiquer et on sentit passer comme un courant d'air glacé » (G. Simenon, 2003, p.148). De plus, sa narration des événements obéit au principe du rituel du point de vue omniscient en ce que son enquête minutieuse a permis d'accéder à toutes les informations liées à l'affaire ainsi qu'à l'intériorité de tous les personnages qui y étaient impliqués. Pour résumer, c'est grâce à lui que le lecteur a tout perçu des événements liés à la cabale des Gautier. Une scène violente est révélatrice de cette prise de pouvoir. Émile Gautier démasqué, le comte de Saint-Fiacre le rudoie sans que les autres personnages présents n'interviennent. Désormais, c'est lui qui donne le tempo de la danse, lequel s'impose à tous. Et Maigret, convaincu, reconnaît que devant la nouvelle donne, il « avait la sensation très nette d'être inférieur à la situation » (G. Simenon, 2003, p.160).

En outre, la mort de la comtesse rebat les cartes, redistribue les rôles. Les Gautier iront en prison et Émile le fils ne pourra pas profiter de l'héritage de la comtesse. Jean

Métayer que tout accusait sort la tête haute du tribunal improvisé. Cependant, il n’aura jamais son nom sur la liste des ayants-droit car au moment où ce nom devait y figurer, la comtesse a été tuée. C’est une victime collatérale qui perd tout et qui s’en ira vivre la misère chez ses parents étant entendu que le personnage, un brin inconséquent, « se remuait beaucoup pour rien » (G. Simenon, 2003, p.46).

Les Gautier, démasqués et humiliés reconnaissent leur faute puis la supériorité des enquêteurs. Ils se soumettent à eux dans un acte de contrition. Le pardon qu’Émile Gautier adresse à trois reprises au fils de la victime à la même page est la quintessence de cet acte qui prend des allures de repentance et donc d’excuse à Dieu. La partie de chasse organisée par Gautier-père un dimanche saint au lieu de se rendre à la messe, lui qui se dit chrétien est un acte d’impiété qui dénote d’une certaine défiance à Dieu, ce qui justifie sa punition aussi à venir. Il s’est rendu à la chasse pour détourner les soupçons. Or en amont, il avait concocté un plan avec son fils pour, au final, récupérer des biens dont ils n’ont que la gestion. Ils sont, par-là même, auteurs de meurtre doublé de délit d’initié. Gautier-fils accepte stoïque, la bastonnade dont il est l’objet car c’est le sort qu’il mérite après son acte ignoble. Dans ce sens, le titre de Fédor Dostoïevski, *Crime et Châtiment* (1867) est exemplaire de tout récit qui se veut policier. Autrement dit, et comme l’insinue l’instance titulaire convoquée, le châtiment s’impose comme la résultante du crime. Il est aussi une consubstantialité du récit policier, cet exercice dans lequel le crime est un « délit grave juridiquement répréhensible » (Y. Reuter, 2005, p.13) autant par Dieu que par les hommes.

## Conclusion

Les actes de justice sont consubstantiels au roman policier. Il ne saurait en être autrement pour cette littérature

dont le leitmotiv est le rétablissement d'une sociabilité mise à mal par les actes d'un être marginal. Cette antienne l'est davantage pour le roman policier à énigme dans lequel l'essentialité du récit consiste pour un enquêteur, à pister un criminel dans une flopée de suspects. L'idée sous-jacente est de faire comprendre que le crime, quel qu'il soit ne paie pas puisque le détective arrive toujours à extirper l'être asocial de la masse des suspects pour le faire condamner. C'est ce que dit A.-M. Boyer (1995, p.122) : « Le roman policier à énigme est porteur d'un discours moral : la découverte du criminel débarrasse le monde d'une créature mauvaise, qu'il fallait punir. »

Une des effloraisons de cette doxa a nourri la réflexion que nous venons de mener. Son objet a été d'amener à l'idée selon laquelle les actes du détective portent le sceau d'une justice sociale que toute une collectivité a en partage. Au regard de cette clause, G. Lukács (1963, p.24) fait observer que dans la littérature policière ou dans celles qui lui sont connexes, l'objet d'un tel personnage « n'est pas un destin personnel mais celui d'une communauté. » Pour apprécier ce dessein, nous avons porté notre analyse sur *L'Affaire Saint-Fiacre*, un roman policier à énigme de Georges Simenon. Afin de retrouver des criminels dont les actes ont déstructuré les rapports sociaux de toute une communauté, se dressent un enquêteur et son suppléant, un professionnel et un amateur. Leur action sociale, marquée du sceau de l'infinie bienveillance a permis de démasquer les scélérats et de ressouder le tissu social que ces derniers avaient contribué à lézarder. C'est ce que dit fort à propos F. Lacassin (1993, p.122) : leur action « lénifiante, rétablit la paix sociale troublée par le meurtre ; (cette) mission est d'ordre public. » Les deux ont ainsi représenté l'Autorité avec pour fonction « de trouver le coupable, de le confondre et rétablir l'ordre social et moral qui a été perturbé » (N. Spehner, 2000,

p.21). Trois axes ont constitué la charpente de notre travail. Le *deus ex machina* ou l'élément perturbateur de la linéarité de la diégèse a constitué la première partie. L'enquête pour retrouver les coupables du désordre a animé la deuxième partie. Quant à la troisième partie, elle a repris les perspectives religieuses du jugement dernier en mettant chaque acteur devant ses responsabilités. Les innocents ont été saufs quant aux coupables, ils ont fait l'expérience des feux de la géhenne, c'est-à-dire celle de la colère de Dieu et des hommes.

### Références bibliographiques

- ADAM Jean-Michel, 2001, *La linguistique textuelle*, Paris, Armand Colin.
- BARTHES Roland, 1964, *Essais critiques*, Paris, Seuil.
- BOURDIER Jean, 1996, *Histoire du roman policier*, Paris, Éditions de Fallois.
- BOYER Alain-Michel, 1995, *Frontières du littéraire*, Paris, Centre d'Édition de Textes Électroniques.
- CHATTAM Maxime, 2018, *La promesse des ténèbres*, Paris, Pocket.
- DUBOIS Jacques, 2006, *Le roman policier ou la modernité*, Paris, Armand Colin.
- EISENZWEIG Uri, 1983, *Autopsies du roman policier*, Paris, Union Générale d'Éditions.
- ÉVRARD Franck, 1996, *Lire le roman policier*, Paris, Dunod.
- FONDANÈCHE Daniel, 2000, *Le roman policier*, Paris, Ellipses.
- KLINKENBERG Jean-Marie, 1996, *Précis de sémiotique générale*, Paris, De Boeck.

- LACASSIN Francis, 1993, *Mythologie du roman policier*, Paris, Christian Bourgois.
- LITS Marc, 1989, *Pour lire le roman policier*, Bruxelles, Deboeck-Duculot.
- LUKÁCS Georg, 1963, *La théorie du roman*, Paris, Gonthier.
- NARCEJAC Thomas, 1975, *Une machine à lire : le roman policier*, Paris, Denoël/Gonthier.
- REUTER Yves, 2003, *L'Analyse du récit*, Paris, Nathan.
- REUTER Yves, 2005, *Le roman policier*, Paris, Armand Colin (2<sup>ème</sup> édition).
- REUTER Yves, 2017, *Le roman policier*, Paris, Armand Colin (3<sup>ème</sup> édition).
- SEGOND Louis, 2013, *La Sainte Bible*, Ligue biblique internationale, Crète.
- SIMENON Georges, 2003, *L'Affaire Saint-Fiacre*, Presses de la cité, Paris.
- SPEHNER Norbert, 2000, *Le roman policier en Amérique française*, Alire, Québec.
- SPEHNER Norbert, 2007, *Scènes de crimes, Enquêtes sur le roman policier contemporain*, Alire, Québec.
- SUE Eugène, 1982, *Les Mystères de Paris*, Éditions Princesses, Paris.
- VANONCINI André, 1993, *Le roman policier*, Paris, Presses Universitaires de France.